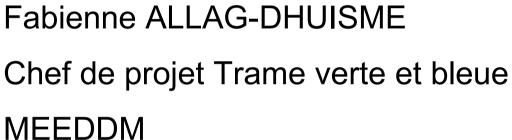
La Trame verte et bleue



Réunion nationale des présidents de CSRPN 15 mars 2010

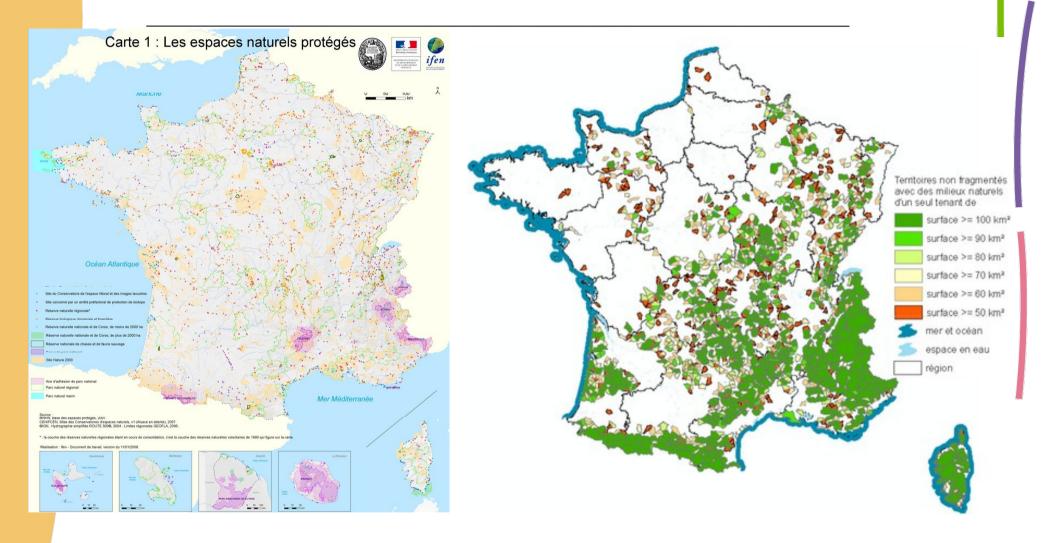




Présent

İ'avenir

Vers un réseau écologique pour lutter contre la fragmentation des milieux



Nécessité de relier les espaces naturels entre eux en milieu urbain et rural et de viser la nature patrimoniale <u>et</u> ordinaire



Un contexte pré existant en Europe sur les continuités écologiques

- ✓ Pas de fondement juridique mais des expériences en marche
- « Green infrastructures » pour contribuer au réseau écologique pan -européen

La France est le 19^{ème} pays à se lancer

Des pays pionniers dès la fin des années 1970 : Estonie, Lithuanie, Pays-Bas

Des enseignements à tirer :

- Méthodologie : échelon national ou régional
 - ✓ Plusieurs méthodologies : approches espèces / habitats / paysage
 - ✓ Pas de vérité scientifique
 - ✓ Originalité de la France : Trame verte et bleue
- Mise en œuvre : toujours à l'échelon local
 - ✓ synergies entre les politiques de protection de la nature, d'aménagement du territoire et de développement rural et urbain





Un contexte pré existant en France

Des initiatives à différentes échelles de territoires :

Schémas, appels à projets,...

- ✓ **Régions** : NPDC, Alsace, Rhône-Alpes, Ile-de-France,...
- **✓ Département** : Isère
- ✓ Parcs Naturels Régionaux, Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels,...
- ✓ Initiatives inter régionales : IPAMAC, ALPARC
- ✓ Et un certain nombre de collectivités au travers de leur **SCoT** ou de leur **PLU**



Groupe biodiversité

➤ Résolution 73

Trame verte et bleue

➤ Comité national :

Collectivités, Partenaires socioéconomiques, ONG

- Compromis entre science et acceptabilité
- → Propositions législatives
- → Propositions d'orientations nationales



Projet de loi La définition de la TVB

Composante verte:

espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité dont tout ou partie des espaces protégés

- + corridors écologiques permettant de les relier
- + surfaces en couvert environnemental permanent

Composante bleue :

cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés

- + zones humides nécessaires pour les objectifs de la DCE, notamment les 7HIFP
- + autres cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux et zones humides importants pour la préservation de la biodiversité

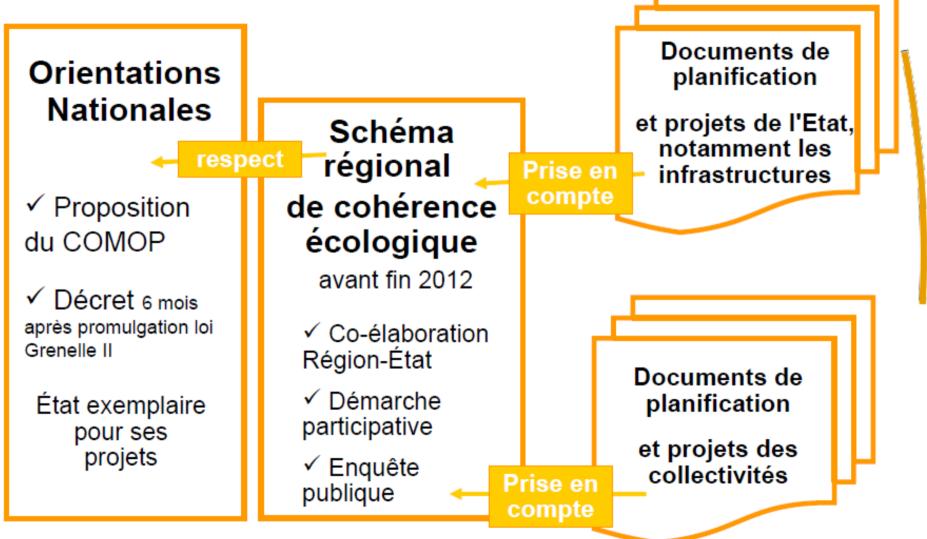




La TVB intègre des espaces protégés et non protégés



Projet de loi Le dispositif de la TVB





Imbrication des échelles : cohérence des enjeux et vision adaptée au territoire

Élaboration régionale de la Trame verte et bleue

- Libre choix de méthode, recommandations
- 5 critères de cohérence à vérifier et possibles utilisation pour l'élaboration
 - Cohérence sur les espèces dites déterminantes TVB :

Mammifères, reptiles/amphibiens, oiseaux nicheurs, poissons et crustacés

- + entomofaune, plantes vasculaires
- Cohérence sur les habitats dits déterminants TVB
- Cohérence sur les zonages existants = prise en compte des espaces protégés
- Cohérence sur les milieux aquatiques et humides
- Cohérence interrégionale et transfrontalière





Elaboration régionale de la Trame verte et bleue

Mise en place d'un comité régional trame verte et bleue

Gestionnaires d'infrastructures linéaires de transport dont **VNF**

Collectivités (CG, differents niveaux territoriaux)

Services de l'Etat

Secrétariat technique de bassin

Conseil Régional DREAL

Associations de protection de l'environnement

Urbanistes

Parcs naturels régionaux

E. P.

Fédérations d'usagers

Gestionnaires d'espaces naturels

Experts

scientifiques locaux

Organisations professionnelles

dont membre(s)

du CSRPN





Élaboration régionale de la Trame verte et bleue

Contribution de l'expertise scientifique des CSRPN à l'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique

- Diagnostic des enjeux régionaux de continuités :
 - Mise à disposition de l'expertise sur les inventaires et données (ZNIEFF, Natura 2000,ORGFS,...)
- Définition des composantes de la trame régionale :
 - Avis scientifique à chaque étape pour participer aux choix méthodologiques
 - Rôle dans la concertation pour objectiver les débats
 - Veille au respect des critères de cohérence nationale
- Hiérarchisation des enjeux régionaux :
 - Avis sur les mesures de protection et des gestion : maintien ou restauration
- Dispositif de suivi :
 - Participation à la conception et à la réalisation pour garantir les réorientations nécessaires des actions et l'évolution du SRCE





Ce qu'il reste à finaliser...

- Doctrine sur la cartographie des SRCE
- Adaptation à la Corse, aux DOM et à Mayotte

Ce qu'il reste à explorer...

- Réflexions sur la fiscalité
- •Réflexions sur la compensation pour atteinte à la continuité écologique





Élaboration régionale et locale : méthodes et outils



Élaboration régionale de la trame verte et bleue

2ème étape : Détermination des sous-trames

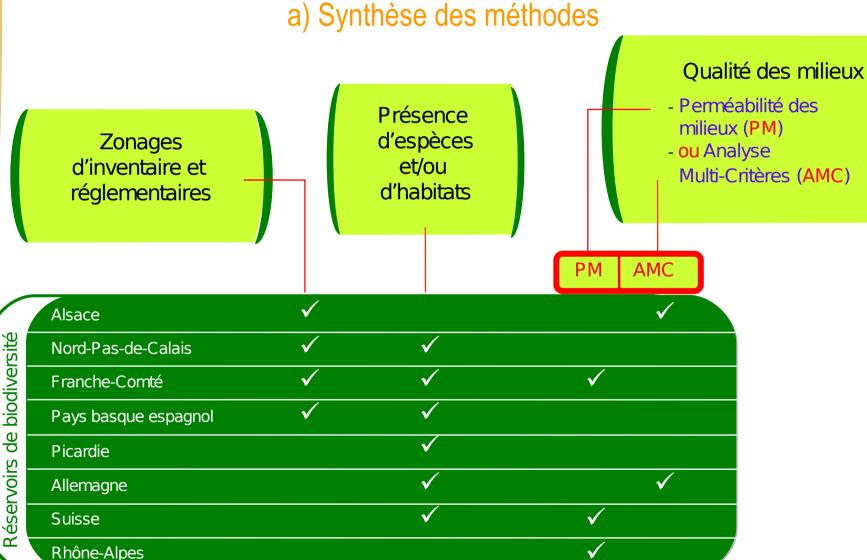
- Une sous-trame = un type de milieu
- Eléments à prendre en compte pour le choix des sous-trames :
 - Caractéristiques et enjeux du territoire
 - Échelle de rendu cartographique (1/50 000ème ou 1/100 000ème)
 - Disponibilités des données (homogènes sur le territoire)
- Principales sous-trames :
 - Milieux forestiers
 - Milieux ouverts humides (prairies humides, marais, tourbières...)
 - Milieux ouverts xériques (dunes, maquis, pelouses calcaires...)
 - Milieux aquatiques





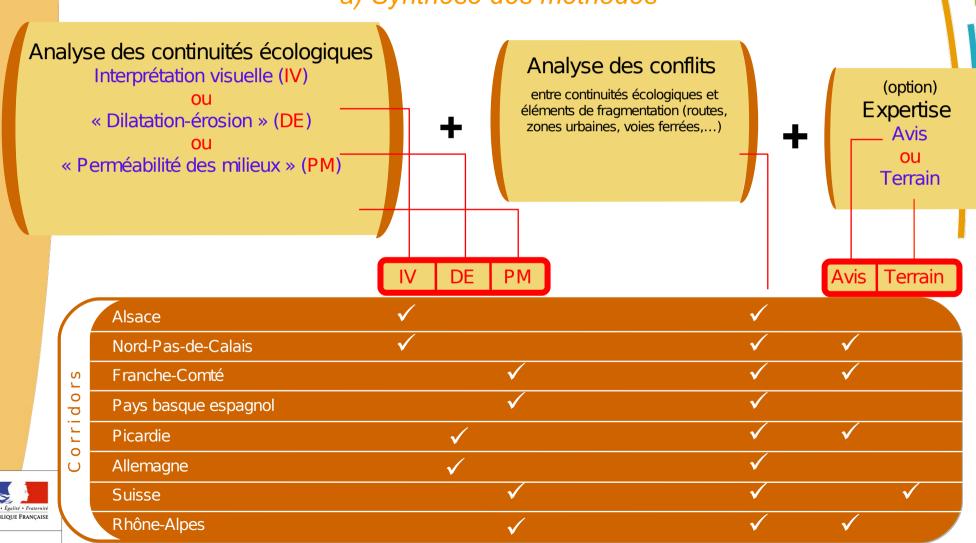
Élaboration régionale de la trame verte et bleue

3ème étape de détermination des réservoirs de biodiversité a) Synthèse des méthodes



Élaboration régionale de la trame verte et bleue

4ème étape : Détermination des corridors a) Synthèse des méthodes





Définition des espèces déterminantes TVB

Une liste par région arrêtée par le niveau national => 22 listes « régionales » Calendrier :

- 2ème quinzaine de mars 2010 :
 - envoi pour avis de la liste régionale d'espèces det TVB proposée par le MNHN à chaque CSRPN avec notices régionales
 - mise à disposition des présidents de CSRPN :
 - de l'ensemble des listes
 - d'un diaporama type de présentation du contexte et de la méthode
 - d'un agent du MNHN pour venir en réunion de CSRPN
- Mai ou juin : information du CNPN sur le contexte général TVB et des listes
- Début juillet 2010 : retour des avis des CSRPN au MNHN
- Juillet août 2010 : analyse des retours et validation des listes par MNHN et MEEDDM.
 - sept 2010 : validation des listes et porté à connaissance des listes au CNPN



